



## **Avis motivé sur l'exécution provisoire du plan de formation 2025**

Le Comité national, après avoir examiné les documents transmis dans la BDESE ainsi que le compte-rendu des travaux de la Commission Centrale de Formation (CCF) du 27 novembre 2025, formule l'avis suivant :

### **Points positifs**

- Les équipes RH et formation sont fortement mobilisées dans un contexte de transformation majeure (Convergence), ce qui permet malgré tout d'assurer la continuité des actions.
- Le retour progressif vers des formats mixant présentiel et terrain constitue une amélioration notable par rapport à l'e-learning exclusif, notamment pour les formations sécurité/sûreté.
- Le changement d'outil annoncé devrait améliorer la fiabilité de la qualification des actions de formation et réduire les écarts entre prévisionnel et réalisé.

### **Points de progrès relevés**

- Le niveau d'exécution constaté au 15 octobre apparaît peu représentatif, en raison notamment :
  - de remontées tardives des e-learning,
  - de la réalisation en cours des formations liées à Convergence,
  - d'une forte sollicitation des équipes RH.
- Des incohérences dans la qualification des actions réalisées (ex. actions "programme", "transverses", etc.) limitent la lisibilité et la pertinence du suivi.
- Le format e-learning reste insatisfaisant pour de nombreux besoins, en particulier en sécurité/sûreté où l'approche terrain est indispensable.
- Les formations visant à développer les compétences scientifiques et techniques, cœur de métier du CEA, affichent les taux de réalisation les plus faibles (29 % en directions, 63 % en unités).

### **Recommandations du comité**

- Adapter le calendrier de pilotage : privilégier un point consolidé au milieu de l'année ou un bilan glissant sur les premiers mois de N+1, plutôt qu'une analyse en fin d'année peu significative.
- Corriger les écarts de réalisation sur les compétences scientifiques et techniques : identifier les causes (disponibilités, budget, priorisation, fléchage) et mettre en place un plan de rattrapage.
- Garantir un équilibre présentiel/e-learning en sécurisant les formations nécessitant des mises en situation terrain.

- Renforcer la traçabilité des refus et des annulations, ainsi que l'information systématique aux salariés.
- Améliorer la lisibilité du processus formation pour les salariés, dont la compréhension actuelle reste insuffisante.